

Alexandre Guilmant sera-t-il statufié malgré lui?

On sait qu'un Comité a été formé pour élever un monument à Alexandre Guilmant, dans les jardins du Trocadéro.

Le *Monde Musical* a dit, dans son numéro du 15 juillet dernier, qu'en raison de son admiration et de son respect pour la belle carrière et pour le noble caractère du grand organiste, il ne pouvait accepter de participer à un hommage que Guilmant lui-même eut désavoué.

Sa mémoire, son idéal d'artiste, ajoutâmes nous, seraient infiniment mieux conservés, par une *fondation musicale* qui assurerait, l'exécution des grandes œuvres d'orgue et fournirait à la belle école d'organistes qu'il a formée l'occasion de se produire.

Ceci n'aurait pas empêché d'ailleurs, d'établir une estampe, une gravure, un médaillon de la belle tête de Guilmant, que tous ceux à qui sa mémoire est chère auraient pu se procurer facilement.

Et tous ceux qui ont connu Guilmant, l'entendent approuver ce projet et s'y dépenser pour le faire aboutir. Ils l'entendent aussi, protester du fond de sa tombe, contre son propre monument, et demander instamment que sa gloire soit chantée, non pas en marbre sur les pelouses, mais en *musique sur les grandes orgues du Trocadéro*.

Non, Guilmant ne mérite pas qu'on le mette à la porte du Trocadéro.

Il faut, au contraire que tous les *musiciens* du Comité d'initiative, et en particulier ses vice-présidents et secrétaires, MM. Maurice Emmanuel, Ch. Tournemire, L. Vierne, G. Jacob et A. Cellier, s'emploient à l'y réintégrer, en y continuant l'œuvre à laquelle leur Maître donna toute son âme et sa généreuse pensée.

Et si les musiciens qui ont adhéré au « monument Guilmant » ont maintenant peur de désobliger la famille du défunt, qui avait escompté la joie d'une « inauguration » au milieu des discours et des drapeaux, je leur citerai ce mot qui me fut adressé le 29 juin 1911 par M. Félix Guilmant :

« Croyez que je vous suis infiniment reconnaissant de m'exposer votre idée. Elle est excellente, admirablement réfléchie et je me ferai un honneur de l'exposer aux membres qui composeront le Comité. Je ferai tous mes efforts pour la faire réussir, car j'avoue bien franchement que je suis absolument de votre avis. Il est évident que des concerts donnés tous les ans perpétueraient mieux la mémoire de mon cher Père. Croyez bien que votre peine n'est pas perdue et je vous dis en core toute ma gratitude pour l'avoir eue. »

Guilmant sera-t-il donc statufié malgré lui, malgré sa famille, et malgré ses amis?

A. MANGEOT.



Les Concerts de Danses de M^{lle} Trouhanowa

V. d'Indy, Paul Dukas, Fl. Schmitt, M. Ravel

D'une part, la Danse représentée par Mlle Trouhanowa et sa suite (on pourrait dire : et sa cour), de mimes, costumiers et décorateurs; de l'autre, la Musique Moderne et extra-moderne, personnifiée par MM. Vincent d'Indy, Paul Dukas, Florent Schmitt et Maurice Ravel.

Que va-t-il résulter de cette rencontre? Est-ce que la Danse va cesser de papillonner sur la musique, de ses pieds ailés, de son vol mécanique toujours le même, dépourvu d'âme et de sentiment; va-t-elle épouser la Musique, s'emparer de ses mélodies, de ses rythmes, de ses couleurs, en un mot lui donner un corps et la montrer

peinture, l'architecture et la musique, un moyen d'expression.

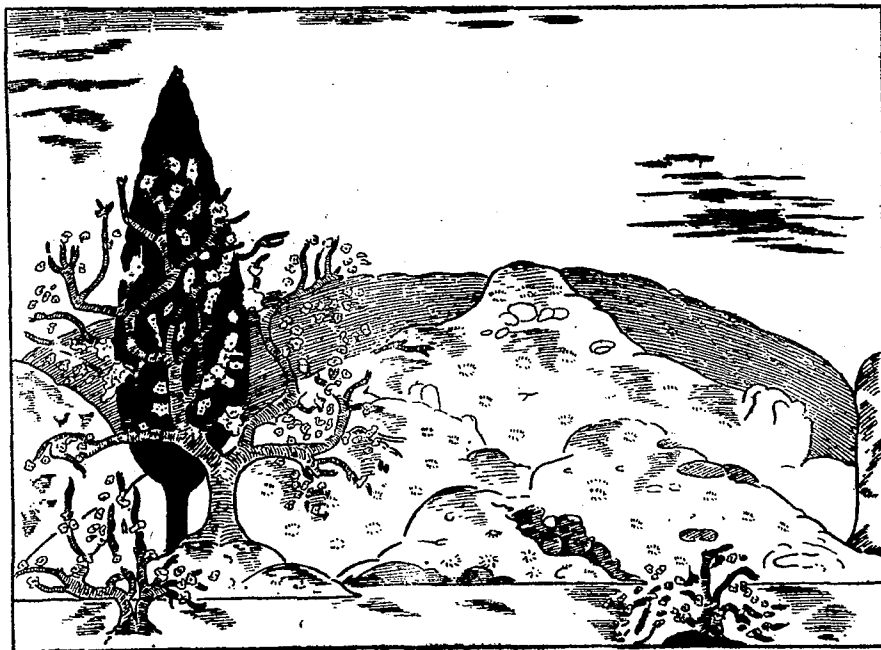
Or, pour s'exprimer dans une langue quelconque, il faut en connaître le vocabulaire, la grammaire et la syntaxe.

Ce que ne font pas, ce que n'ont jamais fait jusqu'à présent les Danseurs.

Ils croient qu'ils ne doivent plus rien à la musique lorsqu'ils dansent en mesure une valse ou une Mazurka. Ont-ils fouillé, creusé, approfondi la multiplicité des rythmes; ont-ils cherché à y soumettre leur corps, à y discipliner leurs membres; ont-ils suivi les courbes des mélodies qui s'agenouillent ou qui s'élancent; ont-ils fourni la synthèse des harmonies; ont-ils analysé les couleurs des timbres...?

Seuls, les disciples de la gymnastique rythmique de Dalcroze peuvent répondre oui. Ce sont ceux-là seulement qui devraient se montrer sur la scène, et y venir sceller l'union de la Danse et de la Musique. Ils y viendront. Jean d'Udine les prépare dans l'ombre discrète de l'école où, de jour en jour, la Lumière se fait en eux.

Et lorsqu'ils y viendront, je gage bien



La Péri.

Décor de M. René Piot.

vivante, pensante et agissante?

Après Mme Duncan, si souvent géniale et si souvent égarée; après les Russes, dont le slavisme oriental nous donna des évocations polychromes les plus magiques, Mlle Trouhanowa eut le grand, le très grand mérite de s'essayer à cette tâche.

Si elle n'y réussit pas complètement, cela tient, autant à son insuffisante préparation personnelle, qu'au manque total de préparation des compositeurs auxquels elle s'adressa :

Je m'explique :

La danse est, comme la littérature, la

qu'ils ne danseront, malgré tout leur respect et leur admiration pour d'Indy, Paul Dukas, Florent Schmitt et Ravel, ni *Istar*, ni *La Péri*, ni la *Tragédie de Salomé*, ni les *Valses nobles et sentimentales*.

De même que l'on ne peut écrire pour le piano, ou pour le violon, sans connaître la technique de ces instruments, on ne peut écrire pour la danse sans savoir de quoi elle se compose, peut-être même sans l'avoir un peu pratiquée. (N'affirme-t-on pas que Gluck dansait tous ses ballets?)

Certes, l'on ne peut faire un grief à M. Vincent d'Indy de n'avoir pas pensé à Ter-

psichore lorsqu'il composa *Istar*. Il ne prévoyait pas — ce catholique austère et secitaire — qu'un jour sa baguette de magicien déshabillerait en scène Mlle Trouhanowa, en même temps qu'à l'orchestre les variations du thème avide de se montrer tout nu.

Faute de pouvoir danser *Istar*, qui n'était pas dansable, Mlle Trouhanowa ne pouvait faire mieux que d'en mimer le poème et de se conformer à « l'esprit » du morceau. Ce qu'elle fit.

MM. Paul Dukas, Fl. Schmitt et Ravel, ne prirent pas non plus grand souci de la Danse. « Qu'elle se débrouille, semblerent-ils lui dire; c'est son affaire et non la nôtre! »

Mlle Trouhanowa profita consciencieusement de cette liberté que ne lui auraient laissée ni Beethoven, ni Schumann, ni Mendelssohn, dont les symphonies contiennent,

prendra sa place au répertoire des grands concerts, bien plus que sur les scènes de danse. Le poème littéraire en est singulièrement nébuleux et symbolique. C'est l'histoire d'un roi Persan Iskender qui veut conquérir la fleur d'Immortalité.

Il la découvre entre les mains d'une « Péri », qui, pendant son sommeil, la tenait élevée au-dessus de sa tête. Il la lui dérobe, mais il est frappé par la beauté de la jeune fille et la désire. Pour conquérir sa fleur la Péri danse, si bien qu'à la fin Iskender la lui rendit sans regret. La Péri « parut se fondre dans la lumière émanée du calice, et, bientôt, plus rien ne fut visible si ce n'est une main élevant la fleur de flamme, qui s'élevait dans la région supérieure. » Ce fut, pour le roi, le signe de sa fin prochaine.

Telle fut la suggestion qui motiva chez M. Paul Dukas une composition où la mu-

teur. Les voici maintenant orchestrées et adaptées à un argument de ballet: *Adélaïde ou le langage des Fleurs*.

Autrefois, Lulli composait des ballets pour des fêtes dont le thème lui était fourni. Aujourd'hui, on imagine des fêtes et des thèmes, pour la musique de M. Ravel. Cette musique est-elle l'expression de notre époque? Elle est charmante et agaçante, distinguée et banale, ennivante et somnifère.

Les concerts de Mlle Trouhanowa ont eu au point de vue artistique la très grande importance que voici: ils ont prouvé que les compositeurs — même les plus rigoureux — n'étaient pas ennemis de voir leurs œuvres, faites pour le concert, adaptées à la scène.

Osera-t-on encore soutenir maintenant que Berlioz n'aurait pas autorisé la mise au théâtre de la *Damnation*, que Chabrier eut réprouvé le ballet d'*Espana*, que Beethoven se fut indigné de voir danser sur sa *Symphonie en la* et Schumann sur son *Carnaval*?

Le tout est de le bien faire et il faut avouer qu'une belle réalisation plastique d'une œuvre musicale n'est pas le fait de tous les danseurs, même les mieux intentionnés.

A. MANGEOT.

P. S. — Les Auteurs dirigeaient eux-mêmes leurs œuvres. Ils obtinrent une exécution orchestrale d'autant meilleure que toutes les répétitions désirées par eux leur avaient été accordées. Ils avaient, de plus, composé chacun des sonneries de fanfares qui annonçaient le spectacle.

58 Millions

Les recettes globales des théâtres et spectacles de tous genres de Paris, en 1911, a dépassé 58 millions de francs. C'est le chiffre le plus considérable qui ait jamais été atteint.

Voici pour quelle part les théâtres de musique entrent dans ces chiffres.

Opéra: 3.192.136.

Opéra-Comique: 2.886.810.

Gaité: 1.222.420.

Apollo: 1.235.275.

Trianon: 587.173.

Si l'on compare ces chiffres à ceux de 1910, on arrive à une constatation très curieuse: c'est que les recettes de l'Opéra ont baissé d'environ 375.000 francs et qu'à quelques centaines de francs près, les recettes de l'Opéra-Comique ont augmenté de la même somme.

La Gaité a progressé de 12.000 francs et l'Apollo de 186.000 francs.

Les Examen

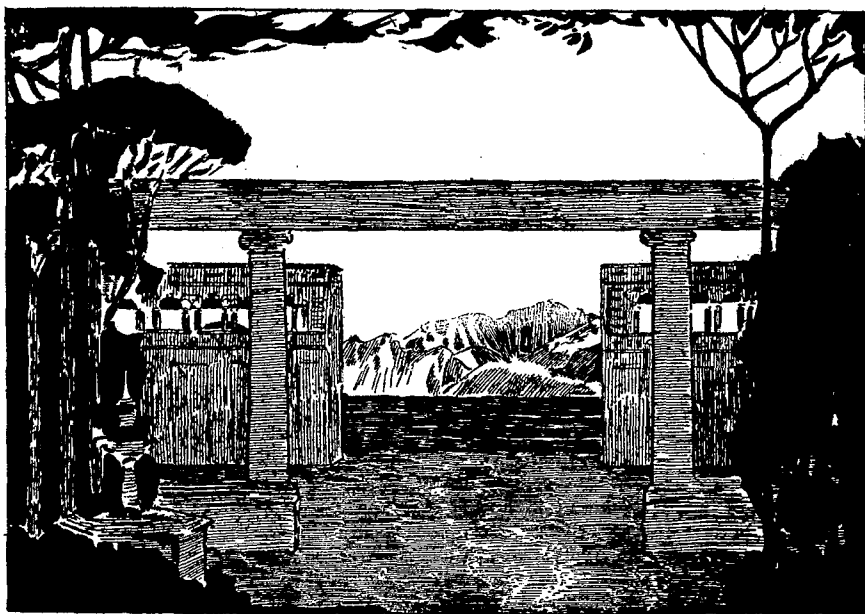
Réponses à quelques demandes au sujet des examens.

Demande. — Peut-on présenter comme morceau au choix un mouvement de Sonate, par exemple l'*Adagio* de la Sonate « Au clair de lune »?

Réponse. — Non. Il faut présenter une œuvre entière, même si l'on ne vous en demande qu'un fragment à l'examen. Une Sonate est un tout indivisible.

Demande. — L'épreuve d'harmonie se fait-elle à l'examen avec l'aide d'un piano?

Réponse. — Non. Les candidats n'ont aucun instrument de musique à leur disposition. Il est bon de s'habituer à entendre les accords mentalement.



La Tragédie de Salomé.

Décor de M. Dresa.

à l'adresse de la Danse, des ordres précis. Elle composa donc une série de gestes, de pas et de poses qui eurent une grande supériorité sur ceux qui peuplent la scène de l'Opéra, car s'ils ne s'élevèrent pas à la Beauté, ils ne descendirent pas à la laideur.

Nous connaissions déjà, par les représentations du théâtre des Arts et par les exécutions des Concerts Colonne, la *Tragédie de Salomé*. C'est un des meilleurs ouvrages symphoniques de M. Florent Schmitt. Le tissu en est serré, chargé de broderies et d'ornements crus. Il se déploie dans une atmosphère lourde, épaisse et rouge de luxure et de crime. M. Florent Schmitt s'apparente aux Russes, dont il n'a cependant pas la transparence, la souplesse et la limpidité.

La *Péri* de M. Paul Dukas (1^{re} audition), est un magnifique poème symphonique, qui

sique coule à pleins bords, sans excès d'aucune sorte, sans concession au passé, sans compromission avec les formules nouvelles. On y retrouve, — débarrassé de la contrainte des paroles, — l'auteur d'*Ariane et Barbe-Bleue*, encore plus maître de son métier, plus imaginatif, plus expert en sonorités. Ici, la musique se suffit pleinement à elle-même; ce n'est pas à dire qu'elle ait souffert d'être accompagnée d'une illustration artistique; mais, malgré tous ses efforts et ses excellentes intentions, Mlle Trouhanowa (emprisonnée dans un long manteau, aussi peu propre à la danse que sa tunique ouverte sur un long pantalon de velours rouge), n'est pas arrivée à mieux faire qu'à ne pas gâter le plaisir musical.

On connaît les *Valses nobles et sentimentales* de M. Maurice Ravel et le sort divers qu'elles eurent, selon qu'elles furent présentées ou non sous le nom de son au-